BORDEAUX MÉTROPOLE	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**	***Délibération***
	Séance publique du 22 mars 2019	***N° 2019-174***

Convocation du 15 mars 2019
Aujourd'hui vendredi 22 mars 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Marc LAFOSSE, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, M. Eric MARTIN, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Dominique ALCALA à M. Max COLES
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
Mme Anne-Marie CAZALET à Mme Cécile BARRIERE
M. Marik FETOUH à Mme Laetitia JARTY-ROY
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOULET
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN
M. Thierry MILLET à Mme Gladys THIEBAULT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Kévin SUBRENAT à M. Alain TURBY à partir de 12h10
Mme Brigitte COLLET à Mme Anne BREZILLON à partir de 10h25
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Dominique HICKEL à partir de 10h35
M. Philippe FRAILE-MARTIN à M. Marc LAFOSSE à partir de 10h25 et jusqu'à 12h30
Mme Magali FRONZES à Mme Dominique IRIART à partir de 12h15
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 12h25
Mme Christine PEYRE à Mme Chantal CHABBAT à partir de 11h25
M. Michel POIGNONEC à Mme Anne-Marie LEMAIRE jusqu'à 10h30
M. Alain SYLVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 11h40

EXCUSE(S) :

Mme Marie-Christine BOUTHEAU.

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

BORDEAUX MÉTROPOLE	**Conseil du 22 mars 2019**	***Délibération***
	Direction des relations internationales	***N° 2019-174***

Mobilisation d'un/e volontaire de solidarité internationale (VSI) dans le cadre de l'accord de coopération entre Bordeaux Métropole, et l'Etat du Télangana (Inde) - Décision - Autorisation

Monsieur Michel VERNEJOUL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1. Le contexte

Le 13 octobre 2015, Bordeaux Métropole et l'Etat du Télangana en Inde ont signé un accord de coopération quinquennal reposant notamment sur la ville durable, les services urbains, le renforcement des liens économiques, universitaires, et culturels.
En plus de trois ans de partenariat, de nombreuses actions ont déjà été mises en place ou sont en cours, associant de multiples acteurs du territoire :

- 9 délégations indiennes accueillies à Bordeaux :
* en 2016 :
- le Premier Secrétaire des affaires économiques de l'ambassade d'Inde en France, M. Rakesh Sharma, à l'occasion de la rencontre du club des ETI (entreprises de taille intermédiaire) avec pour thème « comment réussir son implantation en Inde », des entreprises d'Hyderabad dans le cadre de la « semaine digitale »,
- l'Ambassadeur d'Inde en France, M. Mohan Kumar, une délégation menée par le Maire d'Hyderabad, M. Bonthu Rammohan
- une délégation d'entreprises de jeux vidéo/animation à l'occasion du festival Animasia 2016 ;
* en 2017 :
- une délégation d'acteurs culturels d'Hyderabad à l'occasion d'Agora 2017
* en 2018 :
- l'Attaché Défense de l'Ambassade d'Inde, le Général Sharma, à l'occasion du mouillage d'un voilier de la flotte indienne lors de la Fête du vin,
- le Secrétaire Principal du commerce et de l'industrie du Telangana, M. Jayesh Ranjan, le Secrétaire Principal du tourisme et la Directrice du patrimoine du Telangana.

- 8 délégations bordelaises à Hyderabad :
* en 2016 : une mission de prospection du Conseil Régional d'Aquitaine, une mission économique avec Aérocampus dans le cadre du projet de création d'un centre de formation aux métiers de l'aéronautique à Hyderabad, la participation de 2 artistes bordelais aux Festival St+Art à Hyderabad
* en 2017 : une mission préparatoire d'experts dans le cadre d'Agora, la participation de 2 artistes
* en 2018 : une mission de dégustation de vins bordelais à l'Hôtel Taj Falakuma, une délégation technique sur l'ensemble des projets de coopération, une mission de recherche scientifique sur la gestion de l'eau.

- 3 conventions signées :

* une lettre d'intention entre Aérocampus Aquitaine et le gouvernement du Telangana
* un accord de coopération universitaire entre les écoles d'architectures EnsapBx (École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux) et JNAFAU Hyderabad (école d'architecture locale) ayant permis l'échange croisé de 4 délégations d'étudiants entre Bordeaux et Hyderabad (au total 37 étudiants bordelais et 34 étudiants hyderabadi)
* une convention tripartite entre Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux et la Galerie d'art Kalakriti pour des échanges d'artistes.

- 13 entreprises mobilisées, dont des entreprises bordelaises : Codatu/DVDH, Linda Singer Landscapes, Systra, Ingerop, Safege, Suez Consulting, IXXI (RATP), Lumiplan, Kéolis, Gazelle Tech, Le Lyre, Aérocampus Aquitaine, Kairos Agency

-11 entreprises indiennes mobilisées : Léa Associates, Aarvee Associates, Airbus Inde, Tata Advance System Limited, GMR, Dyanamatic, Mahindra, T-Hub, Green Gold Animation, Rock Salt Interactive Games, Purple Talk…

- Sur le plan culturel : 7 résidences d'artistes ont été organisées :
    - les artistes indiens Faiza Fatima Hassan, Masuram Ravi Kanth et Priyanka Aelay ont été accueillis à Bordeaux,
    - les artistes bordelais Yassine Balbzioui, Delphine Delas et Johann Milh ont été reçus à Hyderabad.
    - Réalisation d'un mapping vidéo projeté sur un monument historique d'Hyderabad par les artistes Delphine Delas et Nicolas Louvancourt.

En 2019, l'objectif sera de poursuivre la mise en place des actions définies dans l'accord et de décliner celles-ci en différentes conventions spécifiques, avec un accent mis sur l'aéronautique, la mobilité et la gestion de l'eau.

Développement économique
Génie aéronautique : le projet de création d'un centre de formation aéronautique à Hyderabad sur le modèle d'Aérocampus Aquitaine devrait démarrer au cours de la rentrée académique indienne en juin 2019.
Industries culturelles, créatives et numériques : le gouvernement indien souhaite inviter des entreprises bordelaises de l'industrie des jeux vidéo et de l'animation pour des rencontres B2B avec entreprises locales.
Secteur vinicole : très intéressé pour développer une filière vinicole**,** le gouvernement du Telangana envisage de missionner une délégation indienne à Bordeaux.

Développement urbain
Mobilité urbaine : Suite aux séminaires organisés avec Bordeaux Métropole, une étude de préfaisabilité du tramway sera menée et financée par l'Agence Française de Développement (AFD), portant sur le tracé d'un corridor de tramway à Hyderabad traversant la ville du Nord au Sud sur 15km. La validation des termes de référence de l'étude est pratiquement finalisée, pour une étude qui devrait être lancée début 2019.
Gestion de l'eau : la seconde édition du dispositif Oudin-Santini devra contribuer à monter des programmes de formations à compter de mi 2019**,** alternativement à Bordeaux et à Hyderabad, pour les ingénieurs et techniciens de l'eau d'une mission gouvernementale du Telangana.
Rivière Musi : un projet d'envergure ayant démarré pour revitaliser la rivière d'Hyderabad et aménager les berges, une participation de Bordeaux Métropole sous forme de partage d'expertise est envisagée.

Renforcement des liens universitaires, culturels et touristiques
Echanges universitaires : Les échanges entre écoles d'architecture se poursuivront.
Un workshop sur les plantes à valeur santé sera organisé à l'Université d'Hyderabad par l'Université de Bordeaux en février 2019.
L'Ecole des Beaux-arts de Bordeaux organisera une mission à Hyderabad en juillet 2019 en vue d'établir des échanges avec des écoles de beaux-arts et de cinéma.
Art : Le dispositif de résidence d'artistes croisée se poursuit en 2019.

Le contrat du VSI actuel arrivant à terme, et afin de poursuivre la dynamique partenariale entre Bordeaux Métropole, et l'Etat du Télangana, il est proposé de mobiliser un contrat de volontariat international pour une durée de 12 mois (renouvelable deux fois), à compter de mi-avril 2019 (périodes d'immersion d'un mois à Bordeaux Métropole et de tuilage à Hyderabad avec le précédent Volontaire de solidarité internationale/VSI incluses).

1. Le Volontariat de solidarité internationale

Pour donner une impulsion à leurs actions extérieures, les collectivités territoriales s'appuient de plus en plus sur les volontariats internationaux. Ces derniers participent aux activités des collectivités qu'ils représentent dans le monde en matière de développement technique, scientifique et économique, d'action culturelle, d'environnement et d'action humanitaire.
Le volontariat international a pour objet l'accomplissement à temps plein d'une mission d'intérêt général dans les pays en voie de développement dans le domaine notamment de la coopération au développement.

2.1 Les bénéficiaires

Le VSI est ouvert aux jeunes âgés de plus de 18 ans qui s'engagent pour une durée de 6 à 24 mois pour une mission de développement, devant se dérouler hors de l'espace économique européen.
La durée cumulée des missions accomplies, de façon continue ou non, ne peut pas dépasser 6 ans.

2.2 Les modalités de mise en place

Les missions sont obligatoirement effectuées auprès d'associations internationales agréées par le Ministère des Affaires étrangères et européennes et du développement international.
En Nouvelle-Aquitaine, l'IFAID (Institut de formation et d'appui aux initiatives de développement) est l'organisme de référence du MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères) pour l'envoi des volontaires.

2. Budget

Un budget prévisionnel sur 12 mois de 28 809 € a été établi par l'IFAID – voir annexe 1

Bordeaux Métropole contribuerait à hauteur de 23 507€.
Le volontaire percevrait ainsi une indemnité de 1000 € par mois sur une période de 12 mois, renouvelable deux fois.
Le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères participerait à hauteur de 5 302€.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

Le Conseil de Bordeaux Métropole,
VU la loi n°2005 – 159 du 23 février 2005 relative au contrat de Volontariat de solidarité internationale,
VU le décret n°2005-600 du 27 mai 2005 pris pour l'application de la loi relative au contrat de Volontariat de solidarité internationale,
VU l'arrêté du 21 décembre 2005 fixant, d'une part, le montant des aides de l'Etat au Volontariat de solidarité internationale et, d'autre part, les montants minimum et maximum des indemnités versées par les associations de volontaires,
VU l'accord signé entre Bordeaux Métropole, l'Etat du Télangana le 13 octobre 2015

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE l'intérêt pour Bordeaux Métropole de développer une politique de coopération internationale et d'accroître ses contacts avec l'Inde, particulièrement avec la ville d'Hyderabad

DECIDE

Article 1 : d'autoriser l'envoi d'un Volontaire de solidarité internationale selon les modalités explicitées ci-dessus.

Article 2 : d'autoriser M. le Président à signer la convention avec l'IFAID Aquitaine.

Article 3 : d'autoriser M. le Président à renouveler ce contrat une fois sous réserve de l'accord mutuel des parties.

Article 4 : d’autoriser M. le Président à rembourser à l’IFAID Aquitaine les frais liés au dispositif de VSI à hauteur de 23 507 €

Article 5 : la dépense sera imputée sur le budget principal de l’exercice cours, natana 62878, opération 05P046O002, cdr AAC

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l’unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 22 mars 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : **26 MARS 2019** **PUBLIÉ LE :** **26 MARS 2019**	Pour expédition conforme, le Conseiller délégué, Monsieur Michel VERNEJOUL